

C. Dragone - ARBE



**Outiller la transition écologique par
la diffusion d'indicateurs partagés :
Exemple de l'Observatoire régional
de la Biodiversité**

Observatoire régional de la biodiversité [ORB]

► Dispositif partenarial, création en 2011

- Favoriser la prise en compte de la biodiversité dans l'action et les décisions des acteurs publics
 - Rendre disponibles et accessibles les informations sur la biodiversité régionale
 - Améliorer la compréhension et alerter sur les enjeux liés à la biodiversité

► Copilotage



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



► Mise en œuvre et animation



► Comité technique Acteurs de la biodiversité en région



Etablissement public de
coopération environnementale (EPCE)

- **outil de coopération** entre la Région, l'Etat (OFB, DREAL, Agence de l'eau, ADEME) et des collectivités engagées (Dpt 84, Dpt 04, TPM, NCA, GA)
- **et un opérateur pour mobiliser et mettre en œuvre des actions**

→ Mission principale : Mobiliser tous les acteurs et accompagner les territoires dans la préservation de la biodiversité et la transition écologique

Caractéristiques de l'ORB

- Ensemble des composantes de la biodiversité
- Pas d'acquisition de données naturalistes
- Production d'informations, analyses

Observatoire régional de la biodiversité

► Développement modèle conceptuel : **cadre d'analyse**

- Elaboration des questions clés / sous-questions / thématiques

→ **questions clés** déclinées en **sous-questions**, puis en **thématiques** qui seront à leur tour renseignées par des **indicateurs**

→ **Jeu restreint d'indicateurs**

- 21 indicateurs actifs/ 12 indicateurs dormants/7 descripteurs
 - État et évolution de la biodiversité
 - Dynamiques et pressions
 - Réponses

→ **Couvrir les grands enjeux régionaux sur la biodiversité**

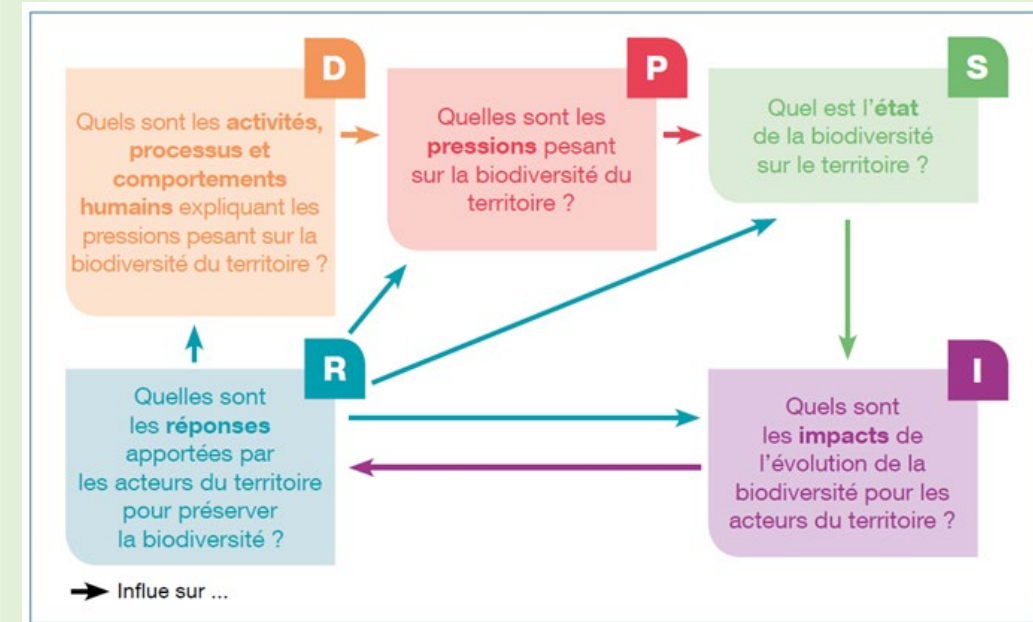


Les enjeux ne peuvent pas ou ne doivent pas tous donner lieu à des indicateurs →
Développer d'autres formes d'informations

cadre analytique **DPSIR**

Forces motrices-Pressions-Etat-Impacts-Réponses

- structurer la réflexion sur le choix d'indicateurs
- présenter les indicateurs de façon intelligible
- suivre les évolutions des interactions Homme-Nature sur un territoire donné (permet d'aller au-delà d'un simple «état des lieux »)
- garantir une certaine cohérence avec les échelons internationaux et nationaux



Productions de l'ORB : indicateurs, exemple des EAEE



Agence Régionale Biodiversité Environnement Naturellement Sud

Cœuro de la Région PACA



Pressions et menaces sur la biodiversité

Fiche indicateur - 2025

Quelles sont les pressions et les menaces qui pèsent sur la biodiversité régionale ?

LES ESPÈCES ANIMALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - 2025

Une espèce exotique envahissante dans un territoire est une espèce animale ou végétale exotique, c'est-à-dire non indigène sur ce territoire, dont l'introduction par l'homme volontaire ou fortuite, y menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives d'après la Stratégie Nationale relative aux espèces exotiques envahissantes (Muller et al., 2017).

Elles sont reconnues comme l'une des cinq principales causes de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale d'après la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Depuis 1965, un département en France compte en moyenne 14 espèces exotiques envahissantes de plus tous les 10 ans d'après l'Observatoire National de la Biodiversité. Beaucoup d'espèces ont été introduites de manière accidentelle par « contamination d'une marchandise » (comme des insectes dans du bois de charpente) et « clandestinité d'un transport » (frelon à pattes jaunes dans des poteries en provenance de Chine) en lien avec les transports, le développement des échanges commerciaux et le déplacement des biens et des personnes entre les différentes régions de la planète. D'autres ont été introduites volontairement (écureuil de Pallas à la fin des années soixante sur le cap d'Antibes, coccinelle asiatique pour la lutte biologique) ou se sont échappées des lieux où elles étaient autrefois élevées (certaines écrevisses américaines dans des plans d'eau de pisciculture, élevage de ragondins au début du XX^e siècle) ou relâchées dans le milieu naturel par leurs propriétaires (tortue de Floride).

Les impacts écologiques d'une espèce animale exotique envahissante englobent notamment la prédation des espèces indigènes, la compétition pour des ressources nécessaires à leur cycle de vie (nourriture, sites de nidification...), la transmission de maladies, l'hybridation, l'altération des écosystèmes (modification des caractéristiques physico-chimiques, du cycle de la matière organique par exemple) pouvant provoquer des répercussions en cascade notamment sur les chaînes alimentaires.

L'indicateur donne :

- Le nombre d'espèces animales exotiques envahissantes connues en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la déclinaison de ce nombre à l'échelle régionale selon trois catégories (majeure/modérée/émergente).
- Le nombre d'espèces animales exotiques potentiellement envahissantes (catégorie alerte) connues et présentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Le nombre d'espèces animales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes (catégorie alerte) connues et présentes inféodées aux milieux aquatiques

Les espèces strictement marines ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'indicateur.



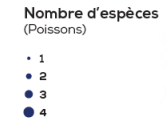
© percherie à collier - Luis Lago - grenouille sauteuse - NTC22an - frelon asiatique - Ricardo Solar - tortue de Floride - JC Cédric



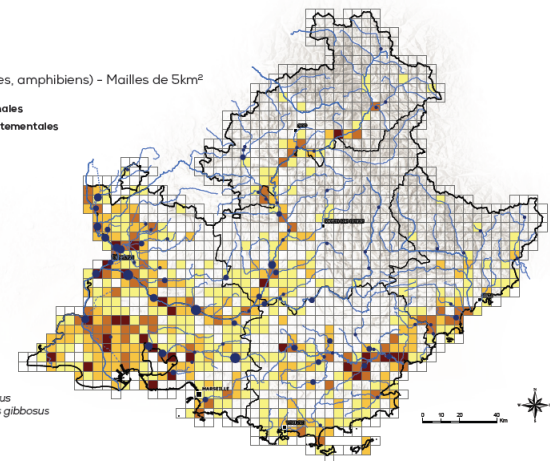
Agence Régionale Biodiversité Environnement Naturellement Sud

Source : Eau France-Nalades, SILENE PACA
Date de validité des données : 31/12/2024
Précision de la donnée : Pointage GPS
Fond de carte : ESRI, IGN, Admin Express
Réalisation : ARBE - 2025

Nombre de taxons
(Mammifères, oiseaux, reptiles, mollusques, amphibiens) - Mailles de 5km²



- 10 espèces recensées
- Poissons
Pseudorasbora parva
Nase commun, Muge, Alouge - Chondrostoma nasus
Perche - soleil, Archigan à petite bouche - Lepomis gibbosus
Truite arc-en-ciel - Oncorhynchus mykiss
- Mammifères
Ragondin - Myocastor coypus
- Mollusques
Corbicula asiatica - Corbicula fluminea
Moule zébrée - Dreissena polymorpha
Hydrobie des antipodes - Potamopyrgus antipodorum
Physse voyageuse - Physella acuta
- Reptiles
Tortue de Floride - Trachemys scripta



Taxons non référencés dans SILENE
Mollusques
Moule Quagga - Dreissena rostriformis bugensis



AGENCE RÉGIONALE
**BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT**
Naturellement Sud
ORIENTATION RÉGIONALE DE LA SCIENCE

**Fiche indicateur - 2024**

**GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE
DES COMMUNES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR › 2024**

Niveau de pollution lumineuse en France métropolitaine

ONB
Données ONB
© 2018
Données ONB
© 2018

► L'indicateur donne le nombre de communes en Provence-Alpes-Côte d'Azur investies dans l'extinction de leur éclairage nocturne et détaille les types d'actions déployées en faveur de l'environnement nocturne.



AGENCE RÉGIONALE
BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT
Région Île-de-France

Légende

- Extinction totale en coeur de nuit (sur l'ensemble de la commune)
- Extinction partielle en coeur de nuit (sur une partie de la commune)
- Projet d'extinction de l'éclairage public nocturne
- Actions en faveur de l'environnement nocturne

50 km
20 mi

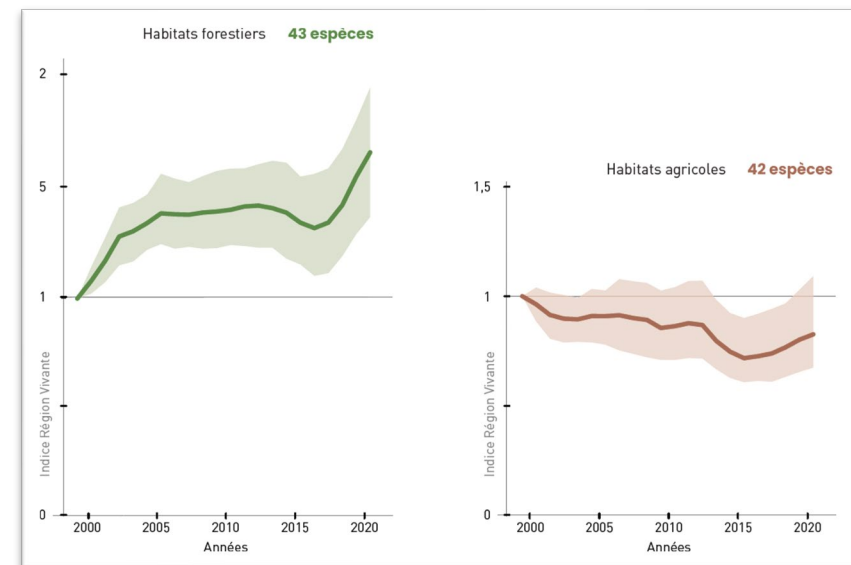
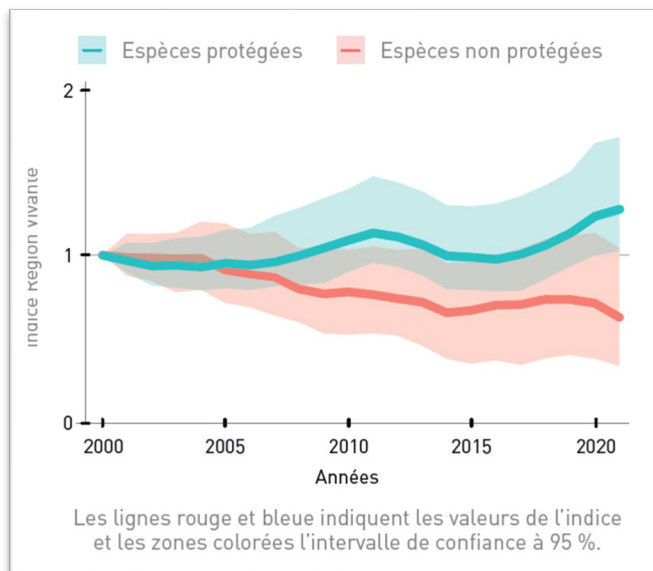
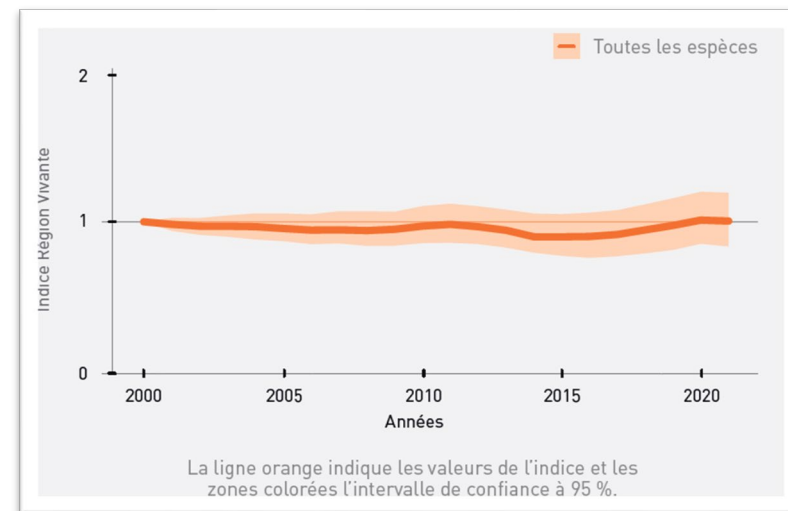
CONTACTER PAR MAIL



Productions de l'ORB : indice région vivante



→ Une mesure de l'état de santé de la biodiversité régionale basée sur les tendances des populations de vertébrés

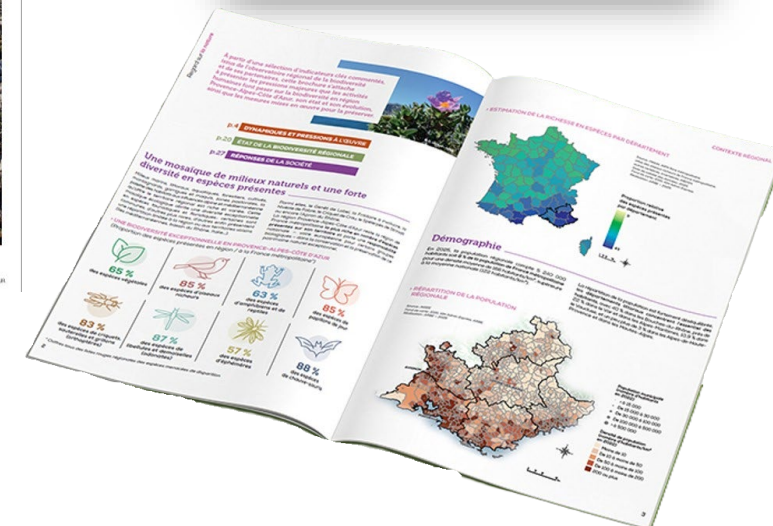
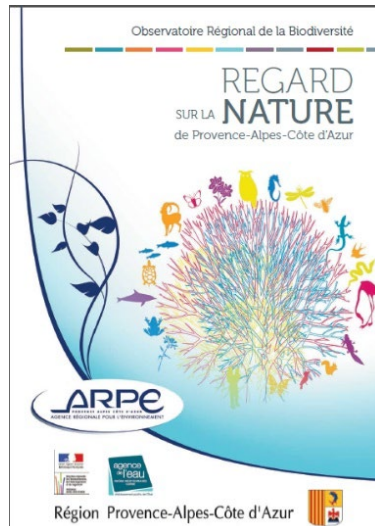


Productions de l'ORB : Etat de la nature en région

- Publication de référence

→ État des lieux de la biodiversité en région, des pressions qui l'affectent et des mesures mises en œuvre pour lutter face à son déclin à partir d'indicateurs clés commentés

- Récurrente, tous les 4 ans en moyenne



L’habitat : principale source de la consommation régionale d’espaces

► 62,8 % des surfaces régionales consommées entre 2009 et 2024 sont à destination de l’habitat.

La consommation d’espaces à destination des activités représente 25 % ; celle pour des usages mixtes (habitat/activités) se limite à 2,6 % et 5,8 % sont à destination des infrastructures de transports (routes, voies ferrées). La destination du restant (3,8 %) est inconnue. Ces proportions sont dans le même ordre de grandeur que celles calculées à l’échelle nationale (habitat : 63 % ; activités : 23 % ; mixte : 1,8 % ; infrastructures : 7,2 % et inconnue : 4,3 %).

► DESTINATION DES SURFACES D’ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS CONSOMMÉES EN RÉGION DE JANVIER 2009 À JANVIER 2024

Source : portail de l’artificialisation - CEREMA



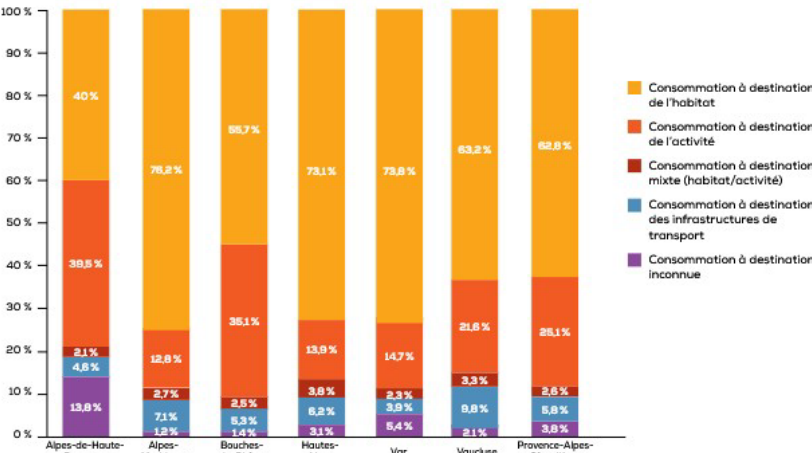
À l’échelle des territoires, des particularités se distinguent à nouveau :

- des proportions consommées à destination de l’habitat supérieures à la moyenne régionale dans les Alpes-Maritimes (76,2 %), les Hautes-Alpes (73,1 %) et le Var (73,8 %) en lien avec le poids de la construction de résidences secondaires sur ces territoires et d’une dynamique démographique élevée dans le Var ;

- une forte part d’espaces consommés affectée aux activités (39,5 %) et 13,8 % à destination inconnue dans les Alpes-de-Haute-Provence ; dans les 2 cas, la plupart de ces surfaces sont consacrées à l’implantation de parcs photovoltaïques au sol.

► DESTINATION DES SURFACES D’ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS CONSOMMÉES DE JANVIER 2009 À JANVIER 2024 PAR DÉPARTEMENT

Source : portail de l’artificialisation - CEREMA



La fragmentation des espaces naturels : dommage collatéral de la consommation régionale d’espaces

La fragmentation des espaces par les habitations, les zones d’activités ou commerciales ou les infrastructures linéaires de transport, impacte les espèces qui y vivent. Elle perturbe leurs possibilités de déplacement pour l’accomplissement de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, soin aux jeunes, repos, dispersion) en limitant les surfaces accessibles, cloisonnant les espaces naturels et en isolant les populations.

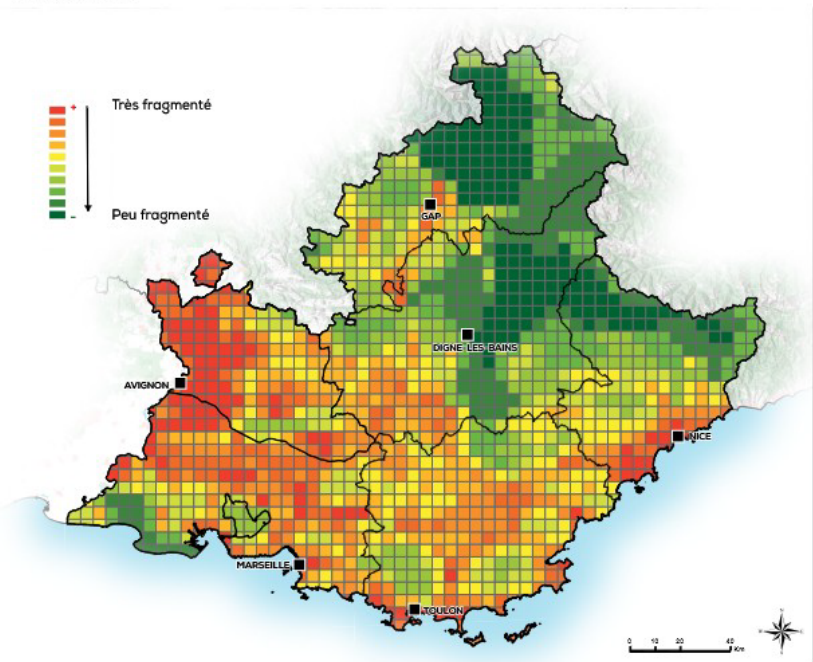
Elle compromet également la réponse des espèces aux changements climatiques en limitant leur capacité à se déplacer suffisamment rapidement et suffisamment loin pour suivre l’évolution des climats appropriés (déplacement d’aire de répartition). Les territoires très fragmentés ne permettent alors plus de répondre aux enjeux de continuités écologiques.

► La partie la plus alpine du territoire régional présente les espaces naturels les moins morcelés : la proportion de ces espaces y est plus importante et les éléments fragmentants (routes, zones de bâtis et d’activités) moins nombreux.

À l’inverse, le reste du territoire, où les activités humaines sont plus développées, présente une fragmentation plus marquée et hétérogène. Les espaces naturels et semi-naturels y sont plus morcelés par des éléments fragmentants plus nombreux.

► FRAGMENTATION DES ESPACES NATURELS TERRESTRES

Source : Ocsl 2019 - Région Sud, BD Admin Express cog 9,1 - IGN
Outil : Fragscope - INRAE, Méthode Cross Boundary Connections (CBC)
Fond de carte : ESRI, IGN Admin Express
Réalisation : ARBE - 2025



► Nationales

- Portail national de l'artificialisation (consommation des espaces NAF)
- *Teruti-Lucas - AGRESTE*
- INSEE (recensement population)
- BNVD (banque nationale des ventes de produits phytosanitaires)
- BD ONDE (observatoire national des étiages)
- BD obstacles à l'écoulement
- BDIFF (feux de forêts)
- INPN
- ...

► Régionales

- *Occupation du sol : OCSOL régionale*
- SILENE (plateforme régionale du SINP)
- MEDTRIX
- Listes rouges régionales des espèces menacées de disparition
- Listes des EEE des 2 stratégies régionales
- ...
- Enquête ARBE (gestion de l'éclairage public nocturne)
- Indice Région Vivante (données d'abondance sur esp. de vertébrés suivies en région)

Points de vigilance

- ▶ **Des limites dans l'utilisation des sources d'informations**
 - Niveaux de précision variables et échelles d'utilisation différentes
 - Périodicité de mise à jour variable d'une source à l'autre
 - Chiffres différents pour la mesure d'un même phénomène (sources d'information différentes) → quelle perception par les destinataires des informations produites?
 - Suivi diachronique difficile : évolution des méthodes de collecte / rupture de séries

- ▶ **Déclinaison d'indicateurs nationaux à l'échelle régionale : intérêt et limites**

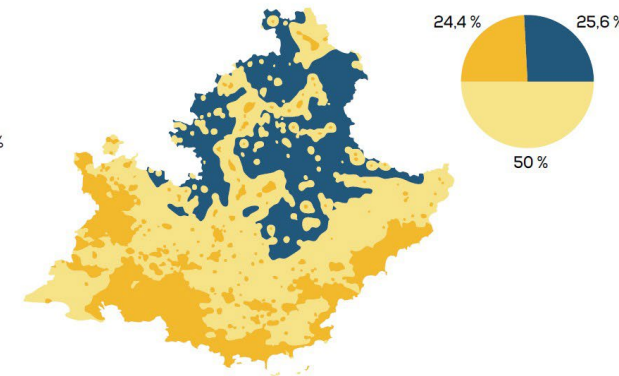
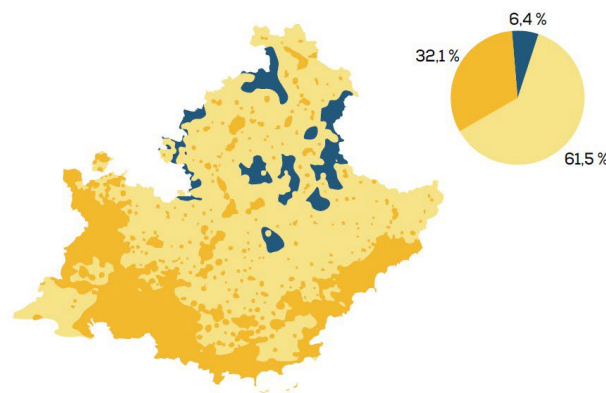
- utile quand pas/peu d'infos régionales disponibles

Indicateur de l'Observatoire national de la Biodiversité – Pollution lumineuse en cœur de nuit

▶ NIVEAU DE POLLUTION LUMINEUSE
EN CŒUR DE NUIT EN 2014

▶ NIVEAU DE POLLUTION LUMINEUSE
EN CŒUR DE NUIT EN 2023

Source : Dark Sky Lab, traitement OFB, SDES 2025 – indicateur ONB



- VS décalage chiffres

AGENCE RÉGIONALE
BIODIVERSITÉ
ENVIRONNEMENT
Naturellement Sud

Jeudi 9 avril 2026
de 13h à 14h

Webinaire 1 HEURE
pour comprendre et agir

- 
- ## État de la nature
- en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le territoire régional bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable soumis aux pressions exogènes par les activités humaines. Provence-Alpes-Côte d'Azur reste la région de France métropolitaine la plus riche en nombre d'espèces présentes sur son territoire et porte une responsabilité nationale – voire européenne pour certains groupes biologiques – dans la conservation et la préservation de ce patrimoine naturel exceptionnel.

Il permettra de partager les principaux enseignements de cette édition et d'apporter un éclairage sur les pressions majeures que les activités humaines font peser sur la biodiversité en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, son état et son évolution, ainsi que les enjeux et les mesures mises en œuvre pour la préserver.

[illegible][illegible]

L'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE) publie la mise à jour de l'Indice Région Vivante 2000-2021, une adaptation à la Région Provence Alpes Côte d'Azur de l'Indice Planète Vivante, indicateur international créé par le WWF en 1998. Cet indicateur de référence permet de mesurer l'impact des pressions du changement climatique mais aussi des politiques publiques mises en œuvre pour préserver cette **biodiversité vitale** pour l'homme. **La Région Sud** est la première et seule **Région** à avoir obtenu la note maximale de 100. **Accéder à notre site internet pour plus d'informations.**

pour comprendre et agir :

Inscriptions 

Noé au XXI^e siècle



Corinne DRAGONE
c.dragone@arbe-regionsud.org

MERCI